

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DES EAUX DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS (SESV)

Date de convocation

25 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt le 5 mars à 18h00, le Comité Syndical du S.E.S.V, légalement convoqué, s'est réuni à Hartennes-et-Taux sous la Présidence de Monsieur Denis MAURICE.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	votants
89	47	47

PRESENTS:

Mesdames JULVE, GAUTIER, DRIVIERE, FELCZAK, BOURINET représentée par M.DELACOUR, CARETTE, ROBACHE, POTTIER E., DELVAL représentée par M LEMISTRE

Messieurs MATHAUT, DUBOIS, BEZIN, DUMORTIER, LEMAIGRE, SOSSON représenté par TOURIGNY, ROBILLARD, NELATON, BOUCHER, BUCHET, CARON, ROLAND, WOKAN, SAUMONT, SAMIER, CARPENTIER, BRUNET, MAURICE, VILLEVOYE, SIMON, LEBLOND, DE REKENEIRE, ERBS, COUTEAU, DUVIVIER, GUERIN, LECLERCQ, LEROUX Tristan, TROMBETTA, CARRE, TASSIN, LAGACHE, DROUX, LANGLET, RUELLE, LANSOY, VECTEN, STANLEY.

INVITE :

Monsieur POTTIER, M HOURLIEZ

BUDGET PRIMITIF 2020

- N° 64 -

Secrétaire de séance : M LANGLET Jean François

Monsieur le Président donne lecture du projet de budget 2020.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, chapitre après chapitre, le budget primitif pour l'exercice 2020 suivant :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 7 688 328,15 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 7 688 328,15 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 3 625 743,95 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 2 212 428,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS

24 MARS 2020

POUR COPIE CONFORME
Le Président

[Signature]
S.E.S.V.
SYNDICAT DES EAUX
DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS
 87 Allée des Platanes - 02200 COURMELLES
 Tél. 03 23 73 01 51 - Fax 03 23 73 03 62
 Email : sesv@orange.fr

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous-Préfecture
Et publication ou notification le